

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 18 juillet 2019 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

19-07-127 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Christian Brault
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

19-07-128 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 18 juillet 2019.

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Christian Brault
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, en retirant les points 5.1 et 6.9 et en ajoutant le point 6.13, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2019
4. Période de questions/intervenants
5. Aménagement du territoire / Environnement
- ~~5.1 Développement Quartier Sainte-Marie / Acquisition du lot 5-629-321 appartenant à HQ~~
 - ~~5.1.1 Opération cadastrale – Octroi du contrat~~
 - ~~5.1.2 Autorisation de déposer une offre d'achat~~
6. Administration générale / Greffe
- 6.1 Travaux de pavage 2019 – Octroi du contrat
- 6.2 Station de pompage Sainte-Marie / Remplacement des pompes (acquisition) – Octroi de contrat à Les Services EXP pour préparation du devis d'appel d'offres
- 6.3 Lignage de la patinoire – Octroi du contrat
- 6.4 Renouvellement du contrat d'assurance collective avec Manuvie – Autorisation de signature
- 6.5 Délégation de pouvoir à messieurs Michel Daoust et Joey Jackson
- 6.6 Programme d'aide à la voirie locale – Autorisation de dépôt d'une demande
- 6.7 Programme d'aide à la rénovation des façades commerciales – Approbation du projet soumis à la cohorte 2019
- 6.8 Nettoyage des fossés rang Rivière Nord – Affectation au surplus libre
- ~~6.9 COOP Santé familiale – Fonds de roulement~~
- 6.10 Congrès de la Fédération québécoise des municipalités 2019 – Inscription
- 6.11 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 19-143 (prolongement égout rue des Domaines) – Dépôt
- 6.12 Comptes à payer
- 6.13 Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau du MAMH – Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière**
7. Varia
8. Levée de la séance

ADOPTÉ

19-07-129 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2019

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2019, tel que déposé.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / GREFFE

19-07-130 TRAVAUX DE PAVAGE 2019 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le règlement d'emprunt 19-144 décrétant une dépense de 840 000 \$ et un emprunt de 540 000 \$ pour la réalisation de travaux de pavage;

ATTENDU la résolution numéro 19-05-093 autorisant le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de pavage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 3 juillet 2019, à 11h01;

ATTENDU que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une offre;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Sintra inc., avec une offre de 443 842,64 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et résolu

D'octroyer le contrat de pavage 2019 à l'entreprise Sintra inc., selon l'offre déposée.

Que soit ajouté au contrat le pavage de l'entrée charretière des Habitations Ladouceur située sur la rue Sainte-Marie, au montant de 12 425,93 \$, taxes en sus.

Qu'un montant de 300 000 \$ soit financé par le fonds réservé *Réfection et entretien de certaines voies publiques*.

Que le montant résiduel soit financé à même le règlement d'emprunt 19-144.

ADOPTÉ

19-07-131 STATION DE POMPAGE SAINTE-MARIE / REMPLACEMENT DES POMPES (ACQUISITION ET INSTALLATION) – OCTROI DU CONTRAT À LES SERVICES EXP POUR LA PRÉPARATION DU DEVIS

ATTENDU que les travaux à effectuer à la station de pompage sont identifiés comme projet bénéficiant d'une aide financière issue de la TECQ 2014-2018;

ATTENDU que pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, le projet doit être complété au plus tard en fin d'année 2019;

ATTENDU l'offre de service déposée par les Services exp inc, pour la préparation d'un document technique pour l'acquisition des pompes et pour la préparation d'un devis d'appel d'offres pour les travaux d'installation de ces pompes, au montant de 5 800 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

D'octroyer le mandat de préparation du document d'acquisition des pompes et du devis d'appel d'offres sur invitation pour l'installation des pompes nécessaires à la station de pompage Sainte-Marie à Les Services exp inc., selon l'offre déposée.

Que les coûts liés à la réalisation de ce mandat, au montant de 5 800 \$, taxes en sus, soient financés par la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ

19-07-132 LIGNAGE DE LA PATINOIRE – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU que la Municipalité dispose d'une nouvelle patinoire extérieure construite sur une base de béton, située au parc-école Omer-Séguin;

ATTENDU que depuis son implantation en fin d'année 2018, aucun lignage n'a été effectué sur la surface de la patinoire;

ATTENDU que deux (2) firmes expertes en la matière ont été approchées afin de déposer une offre de prix;

ATTENDU que les deux soumissionnaires ont présenté le même prix pour le lignage « hockey », soit un montant de 1 950 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et résolu

D'octroyer le mandat de lignage de la patinoire extérieure à l'entreprise Les Lignes Sportives R & R inc., selon l'offre déposée.

Que les coûts liés à la réalisation de ce projet, au montant de 1 950 \$, taxes en sus, soient financés par le règlement d'emprunt 16-118.

ADOPTÉ

19-07-133 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE AVEC MANUVIE – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague dispose d'une couverture d'assurance collective avec la compagnie Manuvie;

ATTENDU que la Municipalité doit confirmer par voie de résolution le renouvellement de son contrat avec Manuvie;

ATTENDU que Mme Johanne Brisson-Dumouchel, courtier en assurances collectives, a procédé à une analyse du contrat actuel et présenté trois (3) scénarios favorisant à la baisse les coûts de prime des employés et de la Municipalité quant à l'assurance-salaire courte durée;

ATTENDU que les trois (3) scénarios ont été proposés aux membres du Conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif au renouvellement du contrat, le cas échéant.

Que le contrat soit révisé en fonction de l'option PSC autoassuré (programme de prestations supplémentaires de chômage).

Que les modifications au contrat soient effectives à compter du 1^{er} septembre 2019.

ADOPTÉ

19-07-134 TRAVAUX PUBLICS – ATTRIBUTION DE POUVOIRS LÉGAUX À MESSIEURS MICHEL DAOUST ET JOEY JACKSON À TITRE DE FONCTIONNAIRE AUTORISÉ

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

D'attribuer immédiatement à messieurs Michel Daoust et Joey Jackson les pouvoirs légaux suivants :

- Fonctionnaires autorisés, avec l'inspecteur municipal, à l'application de la réglementation harmonisée (RMH);
- Fonctionnaires autorisés de l'application du règlement portant sur la gestion des matières résiduelles;
- Fonctionnaires autorisés à la surveillance des chiens errants;
- Fonctionnaires autorisés à l'application du règlement concernant l'entretien des fossés des chemins publics.

ADOPTÉ

19-07-135 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse) a pris connaissance du Programme d'aide à la voirie locale offert par le ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité est admissible et souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la réalisation de ses travaux de pavage 2019;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale offert par le ministère des Transports, pour la réalisation de travaux de pavage 2019.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec cette demande, le cas échéant.

ADOPTÉ

PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES COMMERCIALES – APPROBATION DU PROJET SOUMIS À LA COHORTE 2019

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

19-07-136 NETTOYAGE DES FOSSÉS RANG RIVIÈRE NORD – AFFECTATION AU SURPLUS LIBRE

ATTENDU que des travaux de nettoyage des fossés sur le rang Rivière Nord ont été effectués;

ATTENDU que le coût de réalisation de ces travaux totalise 21 377,50 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Que cette dépense soit financée à même le surplus libre.

ADOPTÉ

19-07-137 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) 2019 – INSCRIPTION

ATTENDU que le congrès annuel de la FQM se tiendra à Québec les 26, 27 et 28 septembre 2019;

ATTENDU que des crédits suffisants pour assurer le remboursement des dépenses occasionnées par la participation au congrès ont été prévus de façon spécifique au budget 2019;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Que les membres du conseil ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à assister au congrès 2019 de la FQM et que les frais y afférents soient remboursés aux participants, tel qu'établi par le règlement numéro 18-139.

ADOPTÉ

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 19-143 – DÉPÔT

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter lors de la tenue du registre, le 3 juillet 2019, portant sur le règlement numéro 19-143 décrétant un emprunt de 50 000 \$ au fonds général pour le financement des travaux de prolongement de la conduite d'égout sanitaire sur la rue des Domaines.

19-07-138 APPROBATION DE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

Que la liste des comptes annexée aux présentes et totalisant un montant de 149 343,75 \$ soit approuvée.

ADOPTÉ

**19-07-139 PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU DU
MINISTÈRE DES AFFAIRE MUNICIPALES ET DE L'HABITATION –
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU l'existence du programme *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU que ce programme vise la réalisation de travaux de construction, de réfection, d'agrandissement ou d'ajout d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées;

ATTENDU que la Municipalité souhaite bénéficier de l'aide financière offert par ce programme en vue de la construction d'une nouvelle station de pompage;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) offert par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour le projet de construction d'une nouvelle station de pompage.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec ladite demande d'aide financière.

ADOPTÉ

VARIA

Aucun sujet ne figure sous ce point.

MOT DE LA FIN

Le maire, M. Yves Daoust, souhaite une bonne fin de soirée aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du Conseil.

19-07-140 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 36.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
secrétaire-trésorière